



SPIP 54 : mobilité : « Chat échaudé craint l'eau froide »

La mobilité 2023 a laissé un goût amer au SPIP 54 malgré nos alertes sur les effectifs et le manque criant de CPIP. Les organigrammes de référence définissent 11 CPIP pour le SPIP de Val de Briey et 44 CPIP pour l'antenne de Nancy.

Des postes en adéquation avec la réalité de notre quotidien professionnel reste notre exigence et nous ne voulons pas être de nouveau lésés lors de la mobilité 2024. La prise en charge de notre public, avec une multiplication des commandes institutionnelles (programmes ADAPT, ADERES, RESPECT, RESPIRE, etc), vigilance sur des profils dits sensibles tels que les VIF, nécessite des moyens humains à la hauteur des exigences de notre Administration. Il est grand temps qu'elle tienne ses engagements et offre à ses agents des conditions de travail sereines. Cet objectif est celui de l'Administration avec la définition des effectifs cible basés sur un ratio de 60 personnes suivies par CPIP, ce n'est pas une fantaisie syndicale mais bel est bien un postulat défini par notre Administration.

*** SPIP VAL DE BRIEY ***

Le nombre de CPIP est défini par l'Administration elle-même dans ses organigrammes de référence, comment peut-elle viser un nombre de CPIP par service et n'ouvrir aucun poste à la mobilité ! Cette situation a été le triste constat l'an dernier pour le SPIP de Val de Briey. Malgré nos tracts, notre appel à la vigilance sur la charge de travail, les risques psycho-sociaux en découlant, le SPIP de Val de Briey s'attendait à une prise de conscience de leur situation par l'Administration et des postes ouverts à la mobilité 2023, résultat : aucun poste ouvert, incompréhensible voire surréaliste.

À ce jour, le SPIP de Val de Briey compte 9 CPIP titulaires et 2 CPIP contractuels dont les contrats prendront fin en août 2024. Le nombre de personnes suivies en février 2024 est de 860 personnes, le nombre de l'effectif cible devrait donc être de 15 CPIP : **6 postes de CPIP titulaires sont donc manquants.**

Nous ne savons plus quel levier utiliser pour être entendus : audience en DI en juin 2023, tract trimestriel pour dénoncer cette situation et exiger que le chiffre de l'effectif cible soit monté à 15 CPIP pour le SPIP de Val de Briey. Nous espérons que pour la mobilité 2024 notre Administration entendra notre signal d'alerte et fera paraître un nombre de postes de CPIP digne de ce nom.

***** SPIP DE NANCY *****

Pour le SPIP de Nancy, même constat, l'effectif actuel reste loin des besoins du terrain et du ratio du nombre de personnes prises en charge. L'organigramme de référence fait état de 44 CPIP pour l'antenne de Nancy. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et confirment la nécessité d'ouvrir des postes à la mobilité 2024. Le SPIP de la Maison d'Arrêt de Nancy compte à ce jour 12 CPIP, celui du milieu ouvert, 26 CPIP et 2 ANT. Le calcul est simple, l'antenne de Nancy comprend 38 CPIP titulaires soit un différentiel de 6 CPIP par rapport à l'effectif cible. Gageons que si l'Administration définit des effectifs de référence, c'est bien pour permettre à ses agents de travailler dans des conditions favorables et répondre ainsi aux besoins de notre public. À l'heure actuelle, le ratio de 60 personnes par CPIP reste une utopie.

En vue de la mobilité 2024, nous exhortons l'Administration d'ouvrir des postes de CPIP titulaires en conformité avec la réalité du terrain.

**À QUELQUES SEMAINES DE LA MOBILITÉ ET À L'HEURE DES
ARBITRAGES, LA CGT IP 54 EXIGE L'OUVERTURE
DE POSTES DE CPIP TITULAIRES POUR LE SPIP 54 :**

- 6 POSTES DE CPIP POUR VAL DE BRIEY**
- 6 POSTES DE CPIP POUR L'ANTENNE DE NANCY**

Nancy, le 23 février 2024, la CGT IP 54